

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 29/05/2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, GUERRERO Lionel, ABOULGHAZI Naziha, BRUGERE Thierry, FEZZANI Sofia, CARNEIRO Jean-Marc, DE CARVALHO Albertine, LINARES François, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, MILHORAT Claude, ROQUES Patrick, LASSAGNE Frédéric, COSTES-ROBLES Christelle, CHIBLI Rachid, GNALY Wilfried, MATEESCU Georgiana, GEROMEL Bastien, CAUSSE Dorian, PATEY Stéphanie, BLOT Clément.

Avaient donné pouvoir : BELBEZE Isabelle à GUERRERO Lionel, ROSSETTO Claudine à MILHORAT Claude, FARRET Corinne à BENCHARGUI Suzanne, BAHUT Cécile à FEZZANI Sofia, LAIGNELET Anne à ROQUES Patrick, CHEMIN Marie-Ange à ABOULGHAZI Naziha, DEHAUMONT Elodie à COSTES-ROBLES Christelle, DANIEAU Thierry à BLOT Clément.

M. Dorian CAUSSE est élu secrétaire de séance.

Présents : 21  
Votants : 29

**OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2026-81 – SÉNATORIALES - ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS**

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

En application des articles L 289 et R 133 du code électoral, il est procédé à la désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation propositionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Les membres du conseil municipal qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent, ni être élus, ni participer à l'élection.

Les membres du conseil municipal qui sont également députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux ne peuvent être élus délégués ou suppléants.

Les militaires en position d'activité membres du conseil municipal peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants.

Les délégués sont élus parmi les membres du conseil municipal et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune.

Le Conseil Municipal doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

**Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : M. LINARES, Mme BENCHARGUI, M. BLOT et M. CAUSSE.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

M. le Maire fait part des listes déposées

Liste « Ensemble Pour l'Avenir de Saint-Jory »

- |                              |                                  |
|------------------------------|----------------------------------|
| 1. Mme BELBEZE Isabelle      | 11. Mme ROSSETTO Claudine        |
| 2. M. GUERRERO Lionel        | 12. M. MILHORAT Claude           |
| 3. Mme ABOULGHAZI Naziha     | 13. Mme LAIGNELET Anne           |
| 4. M. BRUGERE Thierry        | 14. M. BOUTRY Pascal             |
| 5. Mme FEZZANI Sofia         | 15. Mme DEHAUMONT Elodie         |
| 6. M. CARNEIRO Jean-Marc     | 16. M. CAUSSE Dorian             |
| 7. Mme DE CARVALHO Albertine | 17. Mme BENCHARGUI Suzanne       |
| 8. M. LINARES François       | 18. M. ROQUES Patrick            |
| 9. Mme BAHUT Cécile          | 19. Mme COSTES-ROBLES Christelle |
| 10. M. CHIBLI Rachid         | 20. M. GNALY Wilfried            |

Liste « Un Futur pour Saint-Jory »

1. M. BLOT Clément
2. Mme PATEY Stéphanie
3. M. DANIEAU Thierry

### Élection des délégués titulaires :

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne un bulletin.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de présents : 21
- Nombre de procurations : 8
- Nombre d'abstentions (conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote) : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 29
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 29

Ont obtenu :

- Liste « Ensemble pour l'Avenir de Saint- Jory » : 26 voix
- Liste « Un Futur pour Saint-Jory » : 3 voix

Le quotient applicable est :  $29 / 15 = 1,93$

La liste « Ensemble pour l'Avenir de Saint- Jory » obtient : 13 sièges

La liste « Un Futur pour Saint-Jory » 1 siège

Il est procédé à la répartition du 15<sup>ème</sup> siège :

- Liste « Ensemble pour l'Avenir de Saint- Jory » :  $26/(13+1) = 1.86$
- Liste « Un Futur pour Saint-Jory » :  $3/(1+1) = 1.5$

La liste « Ensemble pour l'Avenir de Saint- Jory » obtient le dernier siège

### Élection des délégués suppléants

La même démarche est applicable pour l'élection des suppléants. Toutefois, le bureau électoral détermine le quotient électoral applicable à l'élection des suppléants. Il est égal au nombre de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de suppléants à élire.

La liste « Ensemble pour l'Avenir de Saint- Jory » obtient les 5 sièges à pourvoir

### Ont été proclamés délégués du Conseil Municipal :

Liste « Ensemble pour l'avenir de Saint-Jory » : Mme BELBEZE Isabelle, M. GUERRERO Lionel, Mme ABOULGHAZI Naziha, M. BRUGERE Thierry, Mme FEZZANI Sofia, M. CARNEIRO Jean-Marc, Mme DE

CARVALHO Albertine, M. LINARES François, Mme BAHUT Cécile, M. CHIBLI Rachid, Mme ROSSETTO Claudine, M. MILHORAT Claude, Mme LAIGNELET Anne, M. BOUTRY Pascal.  
Liste « Un Futur pour Saint-Jory » : BLOT Clément

**Ont été proclamés suppléants :**

Liste « Ensemble pour l'avenir de Saint-Jory » : Mme DEHAUMONT Elodie, M. CAUSSE Dorian, Mme BENCHARGUI Suzanne, M. ROQUES Patrick, Mme COSTES-ROBLES Christelle.

Ils ont déclaré accepter ce mandat.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.



Publié le : 15 JUIN 2026

**Le Maire, Victor DENUVION**

**Le secrétaire de séance, Wilfried GNALY**